

REUNION D'INFORMATION

Le lundi 19 janvier 2026 à 18h au collège Fabien

S'INSCRIRE EN 5 ETAPES :

| | |
|--|---------------|
| ANNEXE 4 | |
| RENTREE 2025 - FORMULAIRE D'ADMISSION EN CLASSE A HORAIRES AMENAGEES | |
| COULEUR Scolaire | Blanc |
| NOTION SCOLAIRES | Mathématiques |
| RENNEMENTS SUR L'ÉLÈVE ET SA SCOLARISATION | Théâtre |
| Nom et prénom du titulaire | |
| Nom : Clémence - Prénom : Clémence | |
| Etablissement où élève fréquente en 2024-2025 | |
| Nom : Collège Fabien | |
| Responsable légal 1 | |
| Nom : Mme - Prénom : Fabien | |
| Nom d'usage : Fabien | |
| Téléphone fixe : 01 49 49 49 49 - Téléphone portable : 06 12 34 56 78 | |
| Adresse mail : fabien@collège-fabien.fr | |
| J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et je souhaite l'admission en classe à horaires aménagés de mon enfant au sein de l'école élémentaire du collège Fabien pour l'année scolaire 2025-2026. | |
| Date : 19/01/2025 | |
| Signature : _____ | |
| Responsable légal 2 | |
| Nom : Mme - Prénom : Fabien | |
| Nom d'usage : Fabien | |
| Téléphone fixe : 01 49 49 49 49 - Téléphone portable : 06 12 34 56 78 | |
| Adresse mail : fabien@collège-fabien.fr | |
| J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission et souhaite l'admission en classe à horaires aménagés de mon enfant au sein de l'école élémentaire du collège Fabien pour l'année scolaire 2025-2026. | |
| Date : 19/01/2025 | |
| Signature : _____ | |

1. A partir du lundi 19 janvier 2026

Demander le formulaire d'admission (annexe 4) auprès de la direction de l'école élémentaire dans laquelle l'enfant est scolarisé.

2. Avant le jeudi 19 février 2026

Dépôt du formulaire d'admission complété en deux exemplaires :

- un exemplaire doit être remis à l'enseignant ou au directeur de l'école de votre enfant
- un exemplaire doit être remis au conservatoire.

3. Sur convocation entre le mercredi 18 et vendredi 20 mars 2026

Évaluation de la motivation et des dispositions des élèves candidats.

4. Réponses aux candidatures mi-juin 2026

5. Finalisation des inscriptions au conservatoire début juillet 2026

L'AUDITION d'ENTREE :

CHAM débutant : il s'agira d'un court entretien avec le jury.

CHAM renforcé : Il s'agira pour le candidat ou la candidate de présenter un morceau de leur choix entre 3 et 5 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

CHAD : Il s'agira de suivre un cours de danse (1h) proposé par les professeurs du conservatoire et d'échanger avec le jury.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le conservatoire de Montreuil à l'adresse suivante :

conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr

LES DISPOSITIFS CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM) OU DANSE (CHAD)

C'EST QUOI ?



Collège Fabien

81, avenue du Colonel-Fabien
93100 Montreuil

Conservatoire

à Rayonnement Départemental
13, avenue de la Résistance
93100 Montreuil
01 83 74 57 90

conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr

Être en CHAM/CHAD

Au collège Fabien, de la 6^e à la 3^e

Les CHAM (classes à horaires aménagés musique) à dominante instrumentale et les CHAD (classes à horaires aménagés danse) sont le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montreuil et l'Education Nationale.

Choisir d'être en classe à horaires aménagés signifie avoir une pratique artistique au conservatoire **sur le temps scolaire**.

Le temps de cours hebdomadaire au collège est aménagé afin de libérer le mardi et le vendredi après-midi, au profit de l'enseignement artistique au conservatoire.

Les CHAM et CHAD du collège Fabien sont accessibles dès la 6^{ème} de manière désectorisée, en se présentant à une audition organisée par le conservatoire, le collège et la direction académique.

LA MUSIQUE

En fonction de leur cursus passé, les élèves suivront le parcours **CHAM renforcé** ou **CHAM débutant**.

- CHAM RENFORCE :

Cette classe s'adresse aux élèves pratiquant déjà un instrument.

Les élèves sont libérés pour suivre **trois cours par semaine au conservatoire** :

- Un cours individuel d'instrument (de 45 minutes ou 1h, en fonction de leur niveau),
- Un cours de formation musicale et une pratique collective (orchestre, musique de chambre, musique traditionnelle, improvisation, etc...),
- Un cours d'1h de musique, dispensé au collège.

- CHAM DEBUTANT :

Cette classe s'adresse aux débutants. Les élèves sont libérés pour suivre **trois cours par semaine au conservatoire** :

- Un cours de technique instrumentale
- Un cours de formation musicale et une pratique collective commune à leur classe et à leur instrument.
- Un cours d'1h de musique, dispensé au collège.

Pour l'année scolaire 2026-2027, les instruments ci-après seront proposés : saxophone, clarinette et hautbois.

LA DANSE

La CHAD s'adresse aux élèves ayant eu au préalable une pratique de la danse. Dès leur entrée en 6^e, **ils, elles sont libérées 2 après-midi par semaine pour suivre 4 cours ou ateliers de danse** au conservatoire : cours de danse classique et cours de danse contemporaine. A ces cours et ateliers s'ajoute un cours de formation musicale spécifique aux danseurs selon leur niveau.

Les collégiens seront amenés à participer à des projets artistiques nécessitant des répétitions hors temps scolaires

FAIRE LE CHOIX DE LA CHAM OU DE LA CHAD

C'est au-delà de l'enseignement artistique dispensé :

- C'est se donner les outils et les moyens vers plus d'autonomie,*
- C'est nourrir sa curiosité*
- C'est progresser*
- C'est participer à des présentations collectives*
- C'est aller aux spectacles*
- C'est enfin faire le pari de l'éducation à l'art par l'art.*